

DÉMOCRATISATION ET INÉGALITÉS SCOLAIRES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT. LE CAS D'HAÏTI PAR MARDOCHÉE PIERRE

Discipline : Sociologie
Laboratoire : Professions, Institutions, Temporalités - PRINTEMPS

Date de la soutenance : 25 novembre 2021

Résumé

Cette thèse étudie la manière dont un pays, Haïti, catégorisé comme « pays en voie de développement » s'efforce de réaliser la démocratisation scolaire de son système éducatif. Selon plusieurs études, Haïti paraît en échec sur pratiquement tous les indicateurs de démocratisation scolaire : taux d'accès, équité, égalité, en lien avec une

incapacité institutionnelle dénoncée. Haïti, réalise pourtant des processus de démocratisation. Pour analyser ce paradoxe, la réflexion appuyée sur un travail d ‘enquête par observations et entretiens, s‘interroge notamment sur la place majeure du secteur privé dans l‘offre éducative. Elle montre que, premièrement, les différentes politiques mises en place par l'État haïtien et par les instances internationales (Banque Mondiale, Unesco, etc..),relatives à la l'école pour tous, n‘ont pas eu l‘effet escompté de scolarisation universelle.Deuxièmement, il y a pourtant une action avérée de différents acteurs (politiques, enseignants, parents, syndicalistes, entrepreneurs) fortement engagés en faveur de la démocratisation scolaire. La thèse étudie ce décalage. Parmi les facteurs d‘échec, elle met en avant le manque de coordination entre les différents niveaux et acteurs de l‘éducation en Haïti ; le manque de financement étatique, les effets de corruption à différentes échelles. Si l‘implication des acteurs publics et aussi privés permet un élargissement de l‘offre scolaire, malheureusement c‘est souvent au détriment de l‘égalité et de la qualité de l‘enseignement.

Mots-clés de la thèse : démocratisation,Scolarisation,inégalité scolaires,Haïti,pays en voie de développement,éducation

Membres du jury

- Madame Maryse BRESSON, directrice de thèse
- Monsieur Matthieu HELY, président du jury
- Monsieur Carlo CELIUS, rapporteur
- Madame Marie-France LANGE, rapportrice
- Madame Nathalie BONINI, examinatrice
- Monsieur Georges Eddy LUCIEN, examinateur